



ÉCOLE DES ROCHES

DEPUIS 1899

STAGE DE RÉVISIONS

Hiver - 21/26 février 2021

Printemps - 25/30 avril 2021



- Révisions
- Préparation aux examens
- Oraux
- Evaluations

**Pour les classes de 3ème,
Première et Terminale**

DATES ET DURÉES

HIVER

Du dimanche 21 février 2021 au soir au vendredi 26 février 2021 à 17h (5 jours).

PRINTEMPS

Du dimanche 25 avril 2021 au soir au vendredi 30 avril 2021 à 17h (5 jours).

TARIFS

Forfait internat* : 950 € TTC

Forfait demi-pension : 475 € TTC

*Blanchisserie et transports inclus

Une remise de 10 % est offerte sur le 2^{ème} stage pour une inscription aux deux sessions.

Une remise de 10 % est octroyée pour l'inscription d'un 2^{ème} enfant, 15 % à partir de 3 enfants.

En cas d'annulation après les 14 jours suivant la signature du bulletin d'inscription, la somme de 150 € sera conservée à titre de désistement (sauf en cas de refus de visa ou de raisons médicales avec justificatif).

TRANSPORT

ALLER : départ à 19h00 depuis Paris (stationnement du bus au bas de l'Avenue Foch, station de métro Dauphine). Trajet direct. Arrivée à partir de 20h pour les élèves venant par leurs propres moyens. Tous les élèves devront avoir dîné.

RETOUR : départ de l'école à 17h, arrivée à Paris vers 19h.

ATTENTION : Tous les élèves doivent revêtir l'uniforme pour prendre le bus à l'aller et au retour (cf. Chapitre «Tenue vestimentaire» p. 4).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : reprendre les méthodes et les notions.

- Le stage d'hiver établit des constats et met en place des remédiations ;
- Le stage de printemps intensifie la préparation aux examens.

BILAN : Une évaluation sera adressée aux parents et, sur demande, au chef d'établissement du collège ou du lycée fréquenté.

OPTIONS – MATIÈRES RÉVISÉES

| | |
|-----------------------------|--|
| Troisième | Mathématiques Français Histoire / Géographie Sciences |
| Première (selon options) | Français Ecrit Français Oral Histoire / Géographie Sciences Spécialités (Mathématiques / Physique / SVT / S.E.S / Histoire Géographie Géo-Politique / HLP / LLCE en fonction des demandes) Grand Oral |
| Terminale | Sciences Philosophie Spécialités (Mathématiques / Physique / SVT / S.E.S / Histoire Géographie Géo-Politique) Grand Oral |

JOURNÉE TYPE

| Matin | | Après-midi | |
|---------------|-------------------------|---------------|-----------------------------------|
| 8h00 | Lever | 14h00 - 15h00 | Cours |
| 8h30 | Petit-déjeuner | 15h00 - 16h00 | Cours |
| 9h00 - 9h55 | Cours | 16h00 - 17h00 | Cours ou détente ou activité |
| 9h55 - 10h50 | Cours | 17h00 - 18h00 | Goûter |
| 10h50 - 11h05 | Pause - récréation | 18h00 - 19h00 | Étude |
| 11h05 - 12h00 | Cours | 19h00 - 20h00 | Dîner, détente et appel en maison |
| 12h00 - 12h55 | Cours | 20h15 - 21h30 | Sport / Détente |
| 12h55 - 14h00 | Déjeuner et temps libre | 22h00 - 22h30 | Coucher |

MODALITÉS D'ADMISSION

PIÈCES À FOURNIR (pour les élèves extérieurs à l'école)

Pour tous :

- La photocopie des bulletins du 1er (et 2nd – pour le stage de Printemps) trimestre(s) de l'année en cours ;
- Une photo d'identité à coller sur le bulletin d'inscription ;
- La copie du carnet de santé (vaccinations obligatoires).

Pour les Premières – IMPÉRATIVEMENT

- La liste et les textes de français déjà étudiés devront être adressés avec l'inscription. Les textes devront être vierges de toute inscription manuscrite. Aucun dossier ne sera validé sans ces documents.
- La liste des spécialités pour les premières et terminales

N.B. : apporter également pour le stage toutes les affaires personnelles (livres, cahiers, trousse complète, ...)

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription ci-joint doit être soigneusement complété et retourné (à l'attention du Service des Admissions) accompagné obligatoirement des documents demandés ci-dessus et du règlement global du stage.

Aucune inscription ne sera validée sans réception d'un bulletin d'inscription et du règlement. La clôture des inscriptions est fixée (sous réserve de places disponibles) au 29 janvier 2021 pour le stage d'hiver et au 26 mars 2020 pour le stage de printemps.

DÉPÔT DE GARANTIE (pour les élèves extérieurs à l'école)

Un dépôt de garantie de 300 € est exigé pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues (médecin, pharmacie, dommage causé par l'étudiant, transfert à l'aéroport...). Ce dépôt sera garanti par une autorisation de prélèvement par carte bancaire. L'École des Roches s'engage à prévenir par courriel avant tout prélèvement sur la carte bancaire.

VIE AU SEIN DE L'ÉCOLE

Matériel à apporter (marqué au nom de l'élève)

- Trousse complète sans oublier compas, rapporteur, équerre ;
- Calculatrice, ordinateur ou tablette ;
- Papeterie fournie par l'école. Dictionnaires disponibles en maison ou au CDI.

Trousseau & divers

- Masque chirurgical jetable obligatoire toute la journée (fournit par la famille, 4 par jour).
- Les élèves apporteront un trousseau comportant le nécessaire pour la semaine sans oublier une tenue de sport et le linge de toilette.
- Un service de blanchisserie étant assuré durant le stage, tout le linge doit être marqué au nom de l'élève.
- Le linge de lit sera mis à la disposition des stagiaires par l'école.
- Aucun objet de valeur ne doit être apporté à l'école.
- L'argent de poche et les ordinateurs portables devront obligatoirement être remis aux chefs de maison à l'arrivée.
- Les élèves auront accès à leur téléphone portable le soir après l'étude et le remettront aux chefs de maison avant le coucher.

Tenue vestimentaire

- Les Rocheux porteront leur uniforme, les non-Rocheux une tenue sobre (pantalon noir/bleu marine, jupe noire/bleu marine, polos ou chemises unis) excluant les jeans et les baskets.
- Une tenue libre pourra être portée le soir, après la classe : elle se compose de tout vêtement respectant la décence et le bon goût, baskets et jeans autorisés. Ne seront pas acceptés les tenues provocantes (jupe moulante, mini-jupe), les pantalons délavés, déchirés, non ourlés, de type baggy ou treillis. De manière générale, tous les vêtements de marque sont interdits.
- L'élève devra porter des chaussures de ville. Les chaussures de type Uggs, Timberland, Doc Martens et chaussures à talons aiguilles sont proscrites.
- Une coiffure propre et soignée est exigée.

Protocole sanitaire solide et sérieux (supervisé par l'Agence Régionale de Santé et les services Académiques):

- Entrée à l'école avec un test PCR négatif obligatoire de moins de 72 heures.
- Masque chirurgical jetable obligatoire toute la journée (fournit par la famille, 4 par jour), distanciation sociale, prise de température 2 fois par jour, lavage des mains, gel hydro-alcoolique disponible partout sur le campus.
- Occupation des chambres et des salles de classe réduite à 50%.
- Distanciation sociale pendant les repas
- Mise en place de maisons de quarantaine pour isoler les cas suspects ou les cas de contact
- Infirmière présente sur place. En cas d'urgence, l'école est située à 5 minutes de l'hôpital le plus proche.
- Les élèves externes à l'école ne seront pas hébergés dans les mêmes chambres que les élèves Rocheux.

Conditions d'exclusion immédiate

- Consommation d'alcool
- Consommation ou détention de substances illicites (tests pratiqués régulièrement)
- Comportement à caractère licencieux
- Agressions physiques ou morales



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service des Admissions

École des Roches

295, avenue Edmond Demolins
27130 Verneuil d'Avre et d'Iton

Pascale DIEULLE

Tel. + 33(0)2 32 60 40 16

pascale.dieulle@ecoledesroches.com

Delphine LE HUEROU

Tel. +33(0)2 32 60 40 03

delphine.lehuerou@ecoledesroches.com

